

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 30 (1922)

Heft: 6

Artikel: Un enfer russe pendant la grande guerre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Désignation du lieu de la prochaine assemblée.
6. Nomination d'un vérificateur de comptes.
7. Suppression des timbres de franchise. Compensation offerte aux sections : assurance gratuite en cas d'accidents.
- 8 Plaques en émail pour postes de secours. Nouveaux certificats. Nouveaux formulaires pour les secours donnés. (Les projets seront exposés dans la salle de l'assemblée.)
9. Communications diverses.
10. Divers.

Clôture de la séance à 10 h. 45 environ.

A 11 heures : Conférence en langue allemande, par M. le Dr Buser, de Vevey ; sujet : *Kurze Skizzen aus der Kriegskrankenpflege früherer Jahrhunderte*. Conférence en langue française, par M. le Dr de Marval, de Neuchâtel ; sujet : *Le strict rôle d'un bon samaritain*.

N.-B. Tous les délégués sont tenus d'assister à l'une ou l'autre de ces conférences.

A midi : Dîner en commun au casino du Rivage.

A 14 h. 30: Promenade en bateau: St-Gingolph, Bouveret, Villeneuve, Montreux, Vevey.

N.-B. Le bateau sera de retour à Vevey à 17 heures, assez tôt pour que les délégués puissent prendre les trains du soir dans les directions de Genève, Neuchâtel et Berne.



Un enfer russe pendant la grande guerre

Les pages qui suivent nous ont été adressées par un médecin étranger qui a fait ses études en Suisse avant la guerre, et qui est diplômé par une de nos universités romandes.

En 1914, il prit du service dans une ambulance hongroise; peu après, il dirige le service chirurgical dans un hôpital militaire auxiliaire en France où il passe près d'un an. La Croix-Rouge de son pays d'origine l'ayant alors enrôlé pour la visite des camps de prisonniers en Russie, il arrive à Pétrograde pour assister à l'agonie du régime tsariste, en 1917. De la capitale, il passe à Moscou, siège du Gouvernement central, qui le dirige sur Bakou, au bord de la mer Caspienne.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises — pendant ses études et après son retour de Russie — ce docteur en médecine qui a bien voulu, pour les lecteurs de la *Croix-Rouge suisse*, nous

adresser le rapport qu'on va lire, et qui concerne le camp de prisonniers de guerre de l'île de Nargin à quelques kilomètres au sud de Bakou.

Réd.

* * *

Notes sur un camp de prisonniers en Russie en 1917.

(A propos du régime intolérable auquel les prisonniers étaient soumis au camp de l'île de Nargin sur la mer Caspienne, à une vingtaine de kilomètres de Bakou.)

Après les plaintes réitérées parvenues au Comité international de Genève ainsi qu'au Roedda Corset (Croix-Rouge suédoise), une commission médicale composée de trois médecins (dont un musulman) se rendit au camp de l'île de Nargin. Ce camp de prisonniers, établi sur les indications du président de la Croix-Rouge russe, fut longtemps considéré dans les sphères officielles de la Russie comme un camp-modèle bien propre à recevoir des

prisonniers débiles ou malades, en d'autres termes, des convalescents.

Près de 10 000 hommes furent internés sur cette île; la moitié étaient des Turcs et parmi ceux-ci un grand nombre de vieillards de 60 à 80 ans et beaucoup de petits enfants pris comme otages par les armées russes lors de leur offensive en Asie-Mineure. Les autres prisonniers étaient quelque 3000 Austro-Hongrois et près de 2000 Allemands. La plupart des prisonniers venant d'Europe, soit presque tous les chrétiens, avaient été employés aux durs travaux de la construction de la ligne de chemin de fer mourmane dans l'extrême nord de la Russie d'Europe. Les rigueurs du climat de la côte mourmane avaient rendu malades la plus grande partie de ces groupes de travailleurs; ils étaient atteints surtout du scorbut qui provenait de la mauvaise alimentation jointe à un surmenage systématiquement appliqué.

Après les avoir ainsi épuisés et surmenés dans le nord, le Gouvernement russe envoyait ces malheureux dans le sud, au bord de la mer Noire, pour s'y reposer et s'y refaire des forces. Ils n'y furent pas longtemps dans ce but. On manquait en effet de bras pour parachever la construction de la voie ferrée sur la côte ouest de la mer Caspienne, et tous ces convalescents furent employés à ces travaux de terrassements. La malaria et les fièvres récurrentes si fréquentes dans ce pays de marécages eurent vite raison de tous ces débiles qui vinrent achever leur

calvaire à l'île de Nargin où on les envoya soi-disant pour y être soignés. Peut-être croyait-on en effet en haut lieu que le lazaret établi à Nargin allait faire quelque bien à ces malheureux... Nous allons voir dans quel enfer on les internait sur cette île.

Quelques milliers d'hectares rocheux et rocheux, sans un arbre, sans l'ombre d'un bosquet, sans aucune végétation à cause du manque d'eau; en été un soleil de plomb et une chaleur atroce; en hiver un froid terrible d'autant plus difficile à supporter que le vent glacial venant des steppes d'Astrakhan et des Toundras sévit continuellement dans cette région. Cette île nue a donc un aspect sinistre en toute saison; aucune végétation, rien que des pierres et du sable. Il est vrai que les autorités militaires, lorsqu'elles établirent sur cette île déserte des baraquements pour les prisonniers, avaient déboursé 30 000 roubles pour la création d'un jardin autour de la maison du commandant. Nous ne trouvâmes de ce jardin que les restes délabrés d'un mur, et l'on nous dit que la somme prévue pour cette installation avait été empochée par le commandant.

Nargin dépendait directement du commandant en chef du front du Caucase, car cette île était considérée comme une forteresse de 3^e catégorie (elle ne possédait du reste aucune trace de fortification ancienne ou récente). Dès lors il était formellement interdit de la visiter, et il nous fallut une permission spéciale délivrée par l'état-major de Pétrograde. (*A suivre*)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société militaire sanitaire suisse, rapport de 1921. — Cette société, présidée par le sergent-major P. Delacrausaz à Lausanne, comptait au total 2347 membres à fin décembre 1921, dont 781 membres actifs, répartis sur 25 sections. Nous relevons les noms de 3 sections dans la

Suisse romande: Genève, Lausanne et Vevey.

La situation financière ne manque pas d'être difficile; les comptes soldent au 31 décembre par un actif de fr. 6.32.

Le rapport s'exprime en ces termes:

« Nous avons le plaisir de constater que l'ef-